Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 7 Ramadan 1443
8 Avril 2022

N° 42

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **845**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **847**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **851**
Homologation de résolutions **852**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **852**
Avis aux créanciers..... **857**
Convocations
Sociétés anonymes **858**
Autres sociétés **864**
Divers
Avis au public..... **865**
Rectificatifs **866**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Réalisation de l'augmentation de capital

FANCY BEAUTY - BREEZE DISTRIBUTION SA

Siège social

Capital social : 350.000 Dinars

Siège social : 17, Rue Ahmed Al Boukhari - 1082 Tunis

Identifiant Unique : 1687614X

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13/12/2021 :

- Les actionnaires ont décidé une augmentation de capital par conversion d'une créance certaine liquide et exigible de la société ASTON TECHNOLOGIES SA d'un montant de 250.000 dinars par la création de 25.000 actions nouvelles de dix (10) dinars chacune intégralement souscrites et entièrement libérées lors de la souscription. Le capital est porté de 100.000 dinars à 350.000 dinars.

- La réalisation de l'augmentation du capital suivant acte reçu par Mme le Receveur de la recette de l'enregistrement des actes de sociétés (1er Bureau Tunis le 26/01/2022 sous En°22800424 Qn°653).

A cet acte sont demeurés annexés :

1/ Deux exemplaires du procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 13/12/2021 lequel procès-verbal a été enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajène - Tunis le 16/12/2021 (sous En°21507273, Qn°74482)

2/ Deux états régulièrement établis sur timbre de dimension contenant les nom, prénom du souscripteur, son domicile, le nombre d'action souscrites, ainsi que le montante du versement effectué.

Ladite augmentation du capital se trouve ainsi intégralement réalisée, l'article 6 des statuts est modifié comme suit :

Article 6 Nouveau :

Le capital social est fixé à la somme de 350.000 dinars divisé en 35.000 actions de 10 dinars chacune intégralement souscrites en numéraire et entièrement libérées.

- Et les actionnaires ont décidé de modifier la dénomination sociale de la société.

La nouvelle dénomination est FANCY BEAUTY - BREEZE DISTRIBUTION SA.

Dépôt :

Il a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 10/02/2022 et publié le 29/3/2022 sous Bulletin n°64 et annonce n°20229408.

- Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13/12/2021

- Un exemplaire de l'acte de déclaration de souscription et de versement du 26/01/2022

- Un exemplaire de la liste des souscripteurs en date du 26/01/2022.

2022400822SANB2

«TMF SERVICE SA»

Société anonyme

Capital social : 1.000.000 Dinars

Siège social : 10, Rue des Métiers - Z.I Ariana Aéroport Charguia II - 2080 Tunis

Identifiant unique : 0496614C

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28/01/2022 (enregistré à la recette des finances Rue de Paradis - Ariana le 4/02/2022, sous En°22700894 Qn°15134).

- Modification du mode de gouvernance ;

- Adoption des statuts mis à jour.

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration en date du 28/01/2022 (enregistré à la Recette des Finances Rue de Paradis - Ariana le 4/02/2022, sous En°22700893 Qn°15131).

- Suite au changement du mode de gouvernance avec la séparation des mandats de président du conseil et de directeur général;

- Le conseil d'administration a nommé M. Samir Fourati en qualité du président du conseil pour la période restante de son mandat d'administrateur

- Les membres du conseil d'administration ont nommé M.Mohamed Ali M'Rad en qualité de directeur général.

Un exemplaire de chaque P.V a été déposé le 28/02/2022 et publié auprès du Registre National des Entreprises le 01/3/2022 sous Bulletin n°44 et annonce n°202213666.

2022400823SANB2

«TMF SERVICE SA»

Société anonyme

Capital social : 1.000.000 Dinars

Siège social : 10, Rue des Métiers - Z.I Ariana Aéroport Charguia II - 2080 Tunis

Identifiant unique : 0496614C

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 8/3/2021 (enregistré à la Recette des Finances Rue de Paradis - Ariana le 9/3/2021, sous En°21701899, Qn°23955).

- L'assemblée générale a renouvelé le mandat des administrateurs suivants : M.Samir Fourati, M.Georges SAPET, la société AM Commerciale représentée par M. Adel Manaa et la société Clear Air Technology représentée par Mme Ulfet Boudabbous Fourati pour une durée de trois années.

Un exemplaire du P.V a été déposé le 7/4/2021 et publié auprès du Registre National des Entreprises le 7/4/2021 et publié le 26/4/2021 sous Bulletin n°86 du 26/4/2021.

2022400824SANB2

«ADVANS TUNISIE SA»

Société anonyme

Capital social : 23.000.000 dinars

Siège social : Immeuble Vie III, Zac Khareddine, Lac III, Tunis

Identifiant Unique : 1317726X

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration en date du 8/02/2022

(enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau - Tunis le 21/3/2022, sous En°22801303 Qn°2415).

- M. Brieuc Cardon a démissionné de son mandat de directeur général avec date d'effet le 28 février 2022.

- Le conseil d'administration a nommé Mme Meriem Zine en tant que directrice générale pour une durée de trois années à compter du 1er mars 2022.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 24/3/2022 et publié le 25/3/2022 sous Bulletin n°62 et annonce n°202220955.

2022400826SANB2

Notice d'information relative à une augmentation du capital

STE UNIVET TUNISIE SA

Capital : 2.550 MD

Cité Bokri Ariana

RC : B132682002

MF : 539205A

Dénomination : SOCIETE UNIVET TUNISIE

Siège social : Cité El Bokri - 2032 - Ariana

Capital : Deux millions cinq cent cinquante dinars 2.550.000 divisé en 255.000 actions de dix (10) dinars chacune.

Objet social : la fabrication des produits pharmaceutiques

Durée : 99 ans

Dépôt provisoire du PV : Une copie du PV de l'AGE tenue le 15/11/2021 a été déposée au bureau du RNE le 4/4/2022 sous le n°AC03372021 Nombre d'action à souscrire : 80.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire à la valeur nominale de dix (10) dinars par action, soit 800.000 dinars et à libérer du 1/4 au moins à la souscription Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars.

Avantages particuliers : néant

Conditions d'admission aux assemblées générales et exercice du droit au vote : Les titulaires d'actions libérées des Versements exigibles peuvent assister à l'assemblée générale ou s'y faire représenter et bénéficient d'un nombre de voix égal au nombre d'actions détenues, chaque action donne droit à une voix. Répartition résultat : Le bénéfice net sera réparti conformément aux statuts et au code des sociétés commerciales. Dépôt des fonds : Les fonds provenant de la souscription qui éventuellement seront souscrits par les autres actionnaires seront déposés au compte indisponible n°1700 000 000 308 261 532 ouvert à la poste de Tunisie, agence espace des entreprises de l'avenue de la République Tunis.

Délais de souscription : La souscription sera effectuée pendant les 15 jours qui suivent la parution de cette notice au JORT.

Avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale.

2022400851SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

LA TUNISIENNE DES TECHNOLOGIES ALIMENTAIRES

«T.T.A»

SARL au capital de 110.000 dinars

Siège social : Rue du Lac Mâlaren, Résidence Errihab II 1053 Les Berges du Lac - Tunis

RC : B1100371998

IU : 0620344Y/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie en date du 29 avril 2021, enregistré à la Recette des finances Le Lac - Tunis, le 2 septembre 2021, sous le numéro 21706390, il a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises en date du 29 septembre 2021, sous le dossier numéro 202195580, il a été décidé de céder et transférer l'option d'achat du contrat (leasing) n° 375460/2013 conclu avec la société ATTIJARI LEASING au profit de la société TTA DIS ayant l'identifiant unique n°1330353S.

2022T00375SRLB2

SUD TRADE

Société à responsabilité limitée

Capital social : 1.900.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Route du Bac - 2040 Radés

Objet : Commerce international

RC : B131602003

MF : 841560 H/A/M/000

Durée : 99 ans

Suivant le procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 Mars 2022, enregistré à la recette des finances de Radés le 23/3/2022 sous le numéro 22700797, quittance n°M022745.

Il a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, Dossier n°202222258, en date du 30/3/2022.

- Une copie du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Une copie du bilan arrêté au 31/12/2021.

- Une copie des états financiers arrêté au 31/12/2021.

- Le rapport d'activité de la société Sud Trade

- Les notes aux états financiers de la société Sud Trade

- Le rapport général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2021 de la société Sud Trade

- Une copie de l'état de détermination du résultat fiscal de l'exercice 2021 de la société Sud Trade.

2022R00834SRLB2

Liquidation et dissolution

Société Comptoir Al MONA

SARL au capital de 85000 d

Siège social : lot 222 rue Takrit Soliman Erriadh 8020 Soliman

Identifiant unique : 0026658 B

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2021, enregistré à la recette des finances de Soliman le 8 mars 2022 sous le n°MO13895 dont 2 exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises sous le n°202218367 en date du 16 décembre 2022, il a été décidé :

- La liquidation et la dissolution de la Société

- La nomination de Mr Mohamed Makni liquidateur de la société avec les pleins pouvoirs.

2022R00842SRLB2

STE PARADIS D'ARTISANAT SARL

IU : 1070789W

CNSS : N°310148-39

Suivant acte sous seing privé en date du 10/4/2019, enregistré à la recette des finances de Houmt Souk le 15/4/2019 sous le n°19501459 et quittance n°M041060 dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises de Médenine en daté du 13/5/2019 sous le n°201923241, il a été décidé une augmentation de capital de cent vingt quatre mille dinars (124000 D) par apport en nature (fonds de commerce sis à l'avenue Habib Thameur Houmt Souk Djerba) d'un montant de cent vingt trois mille et deux cents soixante quatre dinars (123 264 dinars) et par apport en numéraire d'un montant de sept cent trente six dinars (736 dinars) par la création de 1240 nouvelles parts sociales.

2022X00425SRLB2

Société Massouj Immobilière

MF : 1355967/B

R.C : B12128982014

Matricule CNSS : 564013

Siège social : Rue Habib Thameur Siliana 6100

Selon procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire au siège de la Société le 24/01/2022 enregistré à la recette des finances à Siliana le 26/01/2022 Quittance n°M001497 il a été décidé ce qui suit :

Approbation les listes financières des exercices de l'année 2020.

Donne quitus Entier définitif sans Réserve au gérant :

- Mouelhi Mohsen du 01/01/2020 au 31/12/2020.

A été déposé copie de ce procès-verbal au Registre National des Entreprises «Bureau de Siliana» sous n°20226083 du 28/01/2022.

2022400860SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 02 mars 2022 enregistré à la recette des finances La Charguia le 24 mars 2022 sous le n°22202358 quittance n°M046159, Monsieur Borhene Ben Mohamed El BEJI BEN TAYEB ZITOUN, a vendu le fonds de commerce lui appartenant consistant en un restaurant exploité au rez-de-chaussée Energie Solaire 8612 Charguia 1, 2035 Cité El Khadhra Tunis, avec l'ensemble des éléments corporels et incorporels qu'il comporte à Manoubia Bent Mohamed Ben Elbachir Sakka.

Les créanciers doivent produire leurs états de créance au local situé au rez-de-chaussée Energie Solaire 8612 Charguia 1, 2035 Cité El Khadhra Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal La Presse du 30 mars 2022.

2022T00372FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 15/3/2022 enregistré à la recette des finances Avenue de l'Indépendance Bardo le 15/3/2022 sous le n° de quittance Mo26975 numéro d'enregistrement 22200982 Mr Mohamed Ali ben Mohamed Jalloul Ben Ali Bjeoui vend et cède à Mr Morad Ben Ibrahim Ben Salah Karbousi la totalité du fonds de commerce destiné à Fast Food au local sis n°14 Avenue Habib Bourguiba Tunis le Bardo avec ses éléments corporels et incorporels et pour un prix de quatre vingt mille dinars (80.000.000).

Les oppositions sont acceptées dans un délai de 20 jours de la parution de l'annonce au JORT et faite chez le vendeur à son domicile sis 20 rue de Tunis Kaznadar le Bardo Tunis.

La vente a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk le 01/4/2022.

2022T00379FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de F.C daté du 28/3/2022 et enregistré à la recette des finances essers le 28/3/2022 quittance M004550 enregistrement 22200326 M. Mabrouka Boughanmia a vendu à M Hbiba Zalouni la totalité de F.C rue 14 Janvier 2011 cité ezouhour essres avec tous ses éléments corporels et incorporels, toutes les oppositions seront acceptées au lieu de f.c.

Cette annonce a été publiée aux journaux Essabeh et le Temps le 5/4/2022.

2022T00382FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente du fonds de commerce, en date du 24/3/2022 et enregistré à la recette des finances Hammamet Nabeul le 28/3/2022 quittance n°M045343 et enregistrement n° 22201470 monsieur Nabil Ben Omar Ben Ahmed Nsibi a cédé à monsieur Mohamed Ben Mohamed Ben Tayib Hdidén tout le fonds de commerce sise dans le local Avenue Habib Bourguiba Hamamet Nabeul le droit au bail sis et exploité chez l'avocat Faten Landolsi la rédactrice de ce contrat au 13 avenue Beb Bnet Tunis. Les oppositions seront reçues dans les vingt jours de la dernière publication légale au journal officiel de l'adresse au dessus. Cet acte de vente a été publié dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 5/4/2022.

2022R00826FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 22/3/2022 enregistré à la recette des finances le Bardo le 23/3/2022 sous le n°29791, Mme Boutheina ElGuesmi C.I.N n°04777576 a cédé tout le Fonds de Commerce exploité en tant que librairie de fourniture scolaire bureautique et autre, sis au 31 rue de Bierut le Bardo, à Mme Héla El-Gues C.I.N 04777576. Les oppositions

seront acceptées entre les mains de l'acheteur à son adresse au 14 rue Taha Hsine Khaznadar Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et le Quotidien le 5/4/2022.

2022R00827FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Ez-zahra le 31/3/2022 (quittance n° M02773 ; enregistrement n°22200731) ; il appert que Sana Bent Abdesslem Ben Salah Chabbeh a vendu son fonds de commerce (station lavage auto et vente des accessoires de voitures) sis à l'Av. 2 Mars n°94 EZ-ZAHRA à BELHASSEN Ben Tarek Ben Amor Ben Younes.

Les créanciers doivent faire opposition entre les mains de l'acquéreur à l'Av. Hédi Nouira App.15 - n° A-3-2 3ème étage ENNASR II ARIANA et au siège du fonds vendu dans les 20 jours suivant la publication du présent avis au J.O.R.T.

Le présent avis a paru dans les journaux "Le Quotidien et Echourouk" du 5/4/2022.

2022R00831FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mourouj 1 le 18/3/2022 quittance n°M023966, enregistrement 22201210. Mme Olfa Bent Mohamed Salah Abidi a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que Vente de volailles sis à 482 avenue Naser Mourouj 3 Ben Arous aux Mrs Raji Ben Zoubeir Ben Abdallh Ben Rhouma et Ghassen Ben Zoubeir Ben Abdallh Ben Rhouma. Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'avocate Hanen Gassoumi à son bureau sis complexe Chalakh n°10 3ème étage Mourouj 4 Ben Arous dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 02/4/2022.

2022R00835FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant un acte notarié rédigé par le notaire Souai Kilani et son assesseur le 28 mars 2022 sous le numéro 1195, M. Nizar Ben Kacem demeurant 32 rue Mannoubi Jarjar Menzeh 9 Tunis C.I.N n° 04796859 inscrit au registre national des entreprises sous numéro 1271468Y, a fait un don à sa mère Madame Latifa Boudjbel demeurant 32 rue Mannoubi Jarjar Menzeh 9 Tunis C.I.N n°00200449, la totalité du fonds de commerce de buvette blue Jaz Cafeteria exploité à résidence chahrazed rez-de-chaussée rue Hédi Nouira Nassr 2 Ariana avec tous les éléments physiques et moraux. Les oppositions seront reçues entre les mains du donataire à l'adresse du fonds et donc au plus tard vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié le 5/4/2022 au journal La Presse.

2022R00840FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 14/3/2022 sous n°22201404 Quittance n°31322 Mr Makrem Ben Elhbibe Ben Ajmi Daoues titulaire de la CIN n°05560577 a vendu et cédé à Madame Raje Bent Mouhamed Ali Enafek la totalité du Fonds de commerce du local destiné pour vente des produits alimentaires et sis à Rue Abed El Kader Dagrir Hammam Sousse - Sousse avec leurs éléments corporels et incorporels; Les oppositions se font entre les mains de l'éditeur de contrat dans son bureau situé dans le bâtiment communal route de Tunis Menchya - Hammam Sousse dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2022S00410FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, signature légalisée devant la commune de Hammam Sousse le 14/3/2022 et enregistré à la recette des finances de Sousse le 30/03/2022 Reçu n°116239 n° d'enregistrement 22200080 ; Mohamed Elyass Gharyani demeurant à l'Avenue Yeser Arafet Sahloul 3 Sousse N° C.N 07538687; a vendu à Ali Trabelsi C.I.N 12839376 la totalité du fonds de commerce salle des jeux" située avenue de Turki Sahloul 3 Sousse; les oppositions seront effectuées chez Maître Hamed El Khamel demeurant à 37 rue Tahar Sfar - Sousse Matricule Fiscal 0299067X/P/000 et ce dans un délai de vingt jours à partir de l'insertion de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne, cette annonce est publiée ou journal Echourouk le 7/4/2022.

2022S00414FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé, daté du 30/12/2021, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sousse le 23/3/2022, de quittance n°M000932, enregistrement n°22200823, Mr Hamza Ben Salem Brigui, titulaire de la CIN n°06915193 demeurant à l'appartement n°61 immeuble Errouatbi avenue Yesser Arafat Sahloul, Sousse, a vendu à la société «Pedra Alta» SARL, encours de constitution, représentée par Mr Ahmed Sassi, titulaire de la CIN n°09143521 tout le fonds de commerce à usage salle de jeu et de loisir dénommé «SAN SIRO», objet de l'identifiant unique n°1165910A, sis à lot n°22 Sahloul 4054 Sousse Jawhara avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être remises entre les mains de l'acheteur au domicile du fonds de commerce dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk «جريدة الشروق» du 02/4/2022 page 25.

2022S00416FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Fouchana le 30/3/2022, quittance n° M030322, enregistrement n°22201389. Madame Rim Ayari (CIN n°07063286 délivrée le 30/4/1997) a cédé à monsieur

Amine Elgammoudi (CIN n°06063332, délivrée le 4/3/2016), la totalité du fonds de commerce (non enregistré la RNE) exploité au local sis à Immeuble Neji Badri, n°28, rue la Liberté, Cité Nozha, Mhamdia, Ben Arous, avec tous les éléments corporels et incorporels, utilisé dans le commerce de vente des produits alimentaires. Les oppositions sont acceptées dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de cette publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, entre les mains de l'acheteur Amine Elgammoudi à l'adresse du fonds de commerce soit : Immeuble Neji Badri, n° 28 rue la Liberté, Cité Nozha, Mhamdia, Ben Arous. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien (IP 322/ 286) et «Echourouk» (IP 321/286) le 02/4/2022.

2022S00419FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 11/3/2022 et enregistré à la recette des finances Abou kasem Chebbi Sfax le 25/3/2022, sous le numéro quittance M035405 et numéro d'enregistrement 22201287, Kamel Felhi titulaire de C.I.N n°05951528, a vendu à Kamel Kosemtini titulaire de C.I.N n°08420500, en tant qu'acheteur la totalité du fonds de commerce exploité en tant que Restaurant, sis à rue Sygine n°18 Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez l'acheteur sis à rue Sygine n°18 Sfax.

Un extrait de cette annonce a été publié dans le journal Echourouk du 6/4/2022.

2022X00408FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 28/02/2022 enregistré à la recette des finances avenue Bourguiba Sfax enregistré sous le n°2220 1099 Mme Monia Demi a vendu à Mr Mohamed Amine El3wai la totalité de son fonds de commerce (Vente du lait et commerce) situé à Route Soukra km 0.5 Sfax. Toutes les oppositions seront reçues chez l'acheteur susmentionné à son adresse au fonds de commerce dans les délais juridiques.

Cette annonce a été publiée au journal «DAR ASSABAH» du 29/3/2022.

2022X00414FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, signé le 01/3/2022 et enregistré à la recette des finances Sakiet Eddaier Sfax le 01/4/2022 sous le n° de Quittance M024759 n° d'enregistrement 22200574.

Mme Dhikra Bouarada, n° C.I.N 05367218 sis à 24 rue Aboulkacem Chebbi Sakiet Ezzit Sfax, a vendu à Rakia Katata, N° C.I.N 02675548 sis à rue Mokhtar Ziedi Sakiet Ezzit Sfax la totalité d'un fonds de commerce, sis à Mahdia km8.5 Sfax, destiné à vendre les fruits sec.

Les oppositions faites à l'adresse où se trouve le fonds vendu dans un délai de 20 jours à partir de cette annonce. Cette annonce est publiée dans le journal quotidien Achourouk du 6/4/2022.

2022X00426FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 23 décembre 2021 et enregistré à la recette des finances de Kélibia le 30 décembre 2021 sous le numéro 21203203, quittance numéro M065035, Mr. Imed Ben Ismail a vendu à la société «Dauphin Blanc» représentée par son représentant légal un fonds de commerce sis à la rue Dr. Mohamed Monji Ben Hamida Kélibia 8090.

Les oppositions seront reçues au bureau de Maître Bouajila Ines sis à l'Immeuble Galaxie bloc C Lafayette 2000 Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien le 24/3/2022 page 25.

2022400792FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Manouba le 18 février 2022 sous le numéro 22200551 Quittance n°M010905 Mr Aouini Saleh CIN 07362327 a vendu à Madame HEDIA MNASRI, CIN 04739326 l'entier fonds de commerce destine à la fabrication et la réparation des lunettes solaires et médicales DESIGN OPTIC, dont le siège social est au 61 Avenue Habib Bourguiba Manouba.

Toutes les contestations seront acceptées chez Madame HEDIA MNASRI au n°01 rue de Oman Belvédère Tunis et ce dans un délai de vingt jours (20 jours) à partir de la date de parution de l'avis de cette vente au JORT.

Cette annonce a été publiée le 30 Mars 2022 aux journaux Echourouk et Le Quotidien.

2022400825FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Carthage quittance n°M0040401 n° d'enregistrement 22200662 le 01/4/2022.

La société «SIMEX INTERNATIONAL» son matricule fiscal 1087036/v représentée par son gérant Mr. Tarek Mehdi Ben Taoufik Seffi titulaire de la C.I.N n°04613083 a vendu tout le fonds destiné pour tous commerce sis à la Rue du Maghreb El Arabi n°117 La Soukra à la Société Internationale d'Investissement de Kairouan «STE INTERNATIONAL KAIROUAN INVESTMENT» son matricule fiscal 1432121/S/M et représentée par son directeur général' Monsieur Taoufik Ben Taher ben Brahim Chaibi titulaire de la C.I.N n°05638384.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'avocat maître Ameur Meherzi à son adresse sis à 17 Avenue Habib Bourguiba Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 5 avril 2022.

2022400829FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 01 mars 2022 enregistré le 9/3/2022 à la Recette des Finances de la Goulette, sous le numéro 22201654 quittance numéro 35428 Mr Larbi Ben Habib Béji titulaire de la CIN n°00598219 a vendu à Mr Mohamed Ben Touhami Hajji titulaire

de la CIN n°03364645 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité entant que Salon de Thé dans le local sis à la Résidence Aicha n°5, Laouina, 2046 Tunis. Les oppositions doivent être adressées à l'Etude de Maître Mohamed Chérif au 23, Avenue Tahar Ben Ammar, Résidence Essaâda 4, Bureau n°6, El Manar 2, 2092 Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cet acte de vente a été publié au journal «Essahafa» le 29/3/2022 sous le numéro M22000468.

2022400845FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant acte légalisé de signature à la délégation d'El Kram le 18/8/2019 enregistré à la recette des finances de La Goulette en date du 10/3/2022 n° d'enregistrement 22301684 quittance n°36278 Mme Samia Dali Chalbi a loué en gérance libre le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé au n°6 Rue Agha - Le Kram pour activité vente textile et accessoire à Mme Fatma Farrouj pour une période d'un (1) an renouvelable d'un an à compter du 01/9/2019 au 31/8/2020.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 19/3/2022.

2022T00374FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 17/3/2022 quittance n°M018922 sous le n°22300622 Mr Kouraich Ben Abdelkader Mbarek a loué la totalité du fonds de commerce en tant que gérance libre qui est en activité commerce Papeterie et librairie sis au 14 janvier Immeuble palmaire Ezzahra 2034 à STE BEST SHOPPING FOR SCHOOL STATIONERY B3S représentée par Mr Mohamed Amine Oumar.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 6/4/2022.

2022R00837FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé écrit le 28/3/2022, légalisation des signatures des parties le 30/3/2022 ; enregistré à Monastir le 30/3/2022 reçu n°M023137; numéro d'enregistrement 22301847 ; Monsieur Anis Ben Ali Besbes n° CIN 06775949 délivrée le 20/10/2011 a loué à Monsieur Aymen Ben Amor Ben Abdesslem Zouhir n° CIN 06858538 délivrée le 4/3/2016 la totalité du fonds de commerce *Vente des produits alimentaires * (le nom commercial : Alimentation Qualité Anis Besbes) sis n°135 ; R9 (Quartier EL NASSIM) 5000 Monastir.

Cet avis est publié au journal le Quotidien.

2022S00418FCCC3

Contrat de bail à usage commercial

Suite à un Contrat de Bail à Usage Commercial en date du 28/1/2019 (enregistré à la recette des finances El Kalaa El Kobra le 5/4/2019 sous Qn°22943 Enreg n°19400679), et suivant un procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19/11/2019 (enregistré à la Recette des Finances El Menzah 9 - Tunis le 4/12/2019 sous Q n°M096685 Enrg n°19804581) la Société Malls Of Tunisia Immobilière SA, Société Anonyme de droit tunisien, dont le siège social est situé au 59, Rue 8063 - Zone Industrielle de la Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage, Matricule Fiscal n°1438808/V/P/M/000, inscrite au Registre national des Entreprises sous l'Identifiant Unique Numéro 1438808V, a conclu un contrat de Bail à Usage Commercial avec la Société SUNDAY SARL, Société à Responsabilité Limitée, de droit tunisien, dont le siège social est situé à Manar Center - Tour AB5 - El Menzah - 2092 Tunis, inscrite au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique Numéro - 1437957D, Matricule Fiscal N° 1437957/D/N/M/000 portant sur un local à usage commercial situé au Rez-de-chaussée du Centre Commercial ou Mall OF Sousse situé à la Route P 1 Kalâa El Kobra - 4060 Sousse (désigné par le N° B I 20 dans le plan) d'une superficie approximative de cinquante (50) mètres carrés pour une durée ferme de trois (3) années commençant à la date d'ouverture du Centre Commercial au Public.

Cette Location a été publiée au Journal Essabeh et au Journal Le Temps du 1/3/2022.

Dont un exemplaire du contrat de bail et du procès-verbal ont été déposés au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n°1437957D en date du 21/3/2022 sous dossier n°202219700.

2022400836FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de location de fonds de commerce daté le 17 mars 2022 par l'avocat Fraj Ourabi et enregistré à la recette des finances de korba quittance M019786.

Mr Wisem Ben Mohamed Weslati a loué à la société 2 W Distribution un fonds de commerce situé à l'avenue Hédi Chaker korba exploité à tout autres commerces des détails et kiosque et ventes des carburants. Cette annonce est publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk en date de 30 Mars 2022.

Toutes les oppositions seront acceptées au bureau de l'avocat Fraj Ourabi situé au centre Neapolis Nabeul au deuxième étage dans un délai de 20 jours de la publication au journal officiel.

2022400841FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances cité administrative Bizerte le 30 Mars 2022 quittance n°M021454 sous le n°22301094, Mr Khaled Ben al hadj Yahya et les héritiers de Yahya Ben al hadj Yahya ont loué la totalité du fonds de commerce sis à Place Salah Eddine Bouchoucha Bizerte n°13 et

15, à la société Casacosma société en cours de constitution, par son gérant Mr Chaker Bechka.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains des locataires à l'adresse du fonds de commerce dit dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux «La Presse» et «Essahafa» du 6/4/2022.

2022400848FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location d'un fonds de commerce daté du 17/02/2022 enregistré à la recette des finances de la Marsa en date du 29/3/2022 sous le n°22301948 quittance n°39152. Mme Nourchene Dhrif cin n°00370449, MF n°17323045 a loué à la société Iconic Brands (société encours de constitution) représentée par son gérant Mr Mohamed Ali Kammoun cin n°08772241 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis au 01 rue Bayrem El Khamès La Marsa pour le dépôt et la vente des articles d'habillement, prêt à porter et de maroquinerie et ce pour une durée de 5 ans commençant à partir du 01/3/2022.

2022400850FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Création d'un Groupement de Développement Agricole

Dénomination : Groupement de Développement Agricole Trésors d'abeilles

Objet : Apiculture et valorisation des plantes aromatiques et médicinales

Zone d'intervention : Gouvernorat de l'Ariana

Siège social : Cité Takacim, Sidi Thabet - Ariana

Présidente : Meriem Cherni

Trésorière : Faïza Hamdaoui.

2022T00373APSF1

Constitution d'une association sportive

Marsa, Sport pour tous, dont le but est de former et encadrer les jeunes à la pratique du sport.

Ses membres :

Président : Semy Ben Amara

Vice-présidente : Soumaya Khammar

Secrétaire général : Med Taher Kasdali

Trésorier : Med Nabil Saheb Tabaa.

2022R00839APSF1

Constitution d'une association

- Nom : Association sportive des employés et cadres de la direction régionale de l'office national de la propriété foncière de Mahdia (A.S.O.N.P.F.M)

- Siège social :

La direction régionale de l'office national de la propriété foncière de Mahdia Rue 02 Mars n°152 Hiboun 5111 Mahdia.

- Catégorie :

Corps athlétique privé.

Activités :

Sport de travail

- Num et date de visa : 1037/1er avril 2022

- L'instance directrice :

Nairi Jamel : Président

Maatoug Raouf : Secrétaire général

Toumi Taher : Trésorier.

2022S00415APSF1

Avis

Dénomination : Mutuelle des agents de la municipalité d'Amiret Touazra

Adresse : avenue de l'environnement - salle de réunion de la municipalité de Amiret Touazra 5054 Amiret Touazra.

Sujet : Mutuelle

Objectif :

- Offrir une aide matérielle et morale au profit des salariés et a diverses occasions

- Faire des activités culturelles et récréatives

- Hommage aux retraites

- Aider ses membres à approfondir leurs connaissances professionnelles

- Le Président : Moncef Boughrara

- Le Secrétaire général : Jamil Saïd.

- Le Trésorier : Karim Ben Saïd

2022S00417APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association des Journées culturelles de Sidi Abdelaziz.

Adresse : Village Al Mech, Maknassi

Ses objectifs :

- Contribuer au développement de la société et activer le partenariat culturel de la région.

- Contribuer au développement des individus et des associations.

- Contribuer de la diffusion des valeurs morales et démocratiques.

PV de constat N°5353 du 11/11/2020.

Comité :

Président : Ali Mechi

Secrétaire Général : Mohamed Mechi

Trésorier : Khaireddine Mechi.

2022X00407APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : «Association de soutien aux Start-ups technologiques en Tunisie»

Objectifs de l'association :

- Mettre en avant la dynamique qui existe entre la France, la Tunisie, les pays d'Afrique francophone et le réseau international de la technologie dans le tissu des start-ups et créer davantage d'occasions d'échanges d'expériences et d'expertises.

- Organiser des évènements et soutenir à la participation des start-ups aux grands évènements de l'écosystème national et international,

- Développer des mécanismes de communication numérique entre les différents partenaires et acteurs.

- Faciliter les démarches d'installation et l'accès aux instruments dédiés aux start-ups et à l'innovation

- Développer des partenariats stratégiques permettant d'accélérer l'accès aux investisseurs, aux ressources et infrastructures (incubateurs, espace d'expérimentation, etc ..).

Siège social : Imm Lac 6, Bloc A, Rue du Lac Biwa. 1053 Les Berges du Lac, Tunis

Président : Mme Neila Benzina

Vice-président : Mr Ahmed Cheikhrouhou

Secrétaire Général : Mr Zied Belhadj

Trésorière : Mme Amina Bouzguenda Zeghal.

2022400743APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement d'un Syndic de copropriétaires

Conformément au procès-verbal du 6/3/2022 enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 9/3/2022 sous le numéro 22800532 quittance n°M012722, il a été décidé de renouveler le syndic des copropriétaire de la résidence les vagues d'Ezzahra.

Nom : Syndic Résidence les vagues d'Ezzahra

Siège : Résidence le vagues, prolongement avenue Habib Thameur Ezzahra

Les membres :

Mr Mohamed Haykel Eyet Lachkar : Président

Mr Chafei Mohamed Hédi : Trésorier

Heni Ben Alaya : Secrétaire général

Berached Mahmoud : membre

Chafei Adel : membre.

2022R00824APSF2

Homologation de résolutions

Assemblée générale syndicat

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des propriétaires du 3 résidence alolyen tenu au siège du syndicat à Sfax le 9/01/2022 enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 3/02/2022, quittance n°M013561, n°22800377 ont été adoptées les résolutions suivantes :

- Président : Mohamed Haroun Abdelkefi

- Trésorier : Oussema Ben Amor

- Président adjoint : Nizar feki

- Secrétaire général : Nasr Barkallah

Membres :

Sofiene Abida

Mohamed Guidara

Sofiene Affess

Issam Ben Chida

Bilel Mnaja

Racem Kallel

Toutes ces décisions ont été adoptées par la majorité des propriétaires présents.

2022X00420APSF2

Syndicat des copropriétaires

De la Résidence ERRIDHA à El Manar 1

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire de la résidence ERRIDHA du 13 mars 2022, enregistré à la recette des finances le 23 mars 2022, sous le n°22800745, Quittance n°M027553, et après les élections, le bureau syndical est composé de :

- Monsieur Mohamed Hédi Ben Khaled : Président du syndicat

- Madame Amel ElGaaied : Secrétaire Générale

- Madame Isabelle El Khiari : Trésorière.

2022400858APSF2

Syndic Résidence Le Parc

Sis à 26 Rue du Parc Dar Fadhal la Soukra Ariana

En vertu du P.V de l'Assemblée Générale du 29 Janvier 2022 enregistré à la Recette des Finances de l'Ariana le 9/02/2022 quittance n°M016940, enregistrement n°22801019 et déposé à la Municipalité de la Soukra Dar Fadhal en date du 14 février 2022, et décision de la municipalité approuvée en date du 14 mars 2022.

Les copropriétaires ont élu les nouveaux membres du comité du syndic :

- Le Président : Mr Khaled Snoussi

- Le Trésorier : Mr Omar Guidara

- Le Secrétaire Général : Mr Sofiène Tounsi

- Chargée des relations des copropriétaires : Mme Hanène Guidara.

2022400862APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Cabinet Chaker Avocats

Tél : 71.257.859

M.F : 1139464/A/A/M/000

A la demande de : La Société Bois du Nord sise à la Zone Industrielle de Radés Route du Bac.

Contre les parties saisies : Jamel Naffouti Rue Kheireddine Pacha Mourouj I et Sami Naffouti Cité Mongi Slim Siliana.

A la diligence de : Cabinet Chaker Avocats représenté par Maître Yahia Chaker Avocat à la cour de Cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : Les 104,6564 de TF n°4263 Ben Arous consistant en un terrain de 409 m² sise à Ben Arous 21 Rue Imam Fourabi, Cité du Stade sur lequel est édifié un logement comprenant un logement composé d'un RDC de 122 m² bâtis comprenant une Véranda, Salon, 2 Chambres, Cuisine et Salle d'Eau et un Studio de 35 m² bâtis composé d'un Salon, 2 Chambres, Cuisine et salle d'eau et d'un étage de 122 m² bâtis comprenant une Véranda, Salon, 3 Chambres, Cuisine et Salle de Bain et un 2ème étage de 81 m² bâtis comprenant un Salon, 2 Chambres, Cuisine et Salle de Bain.

Mise à prix : 82.128d406 Frais en sus

Date et lieu de la vente : Jeudi le 12/5/2022 devant le Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous à 9H.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2022T00377VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : 1) Anis Ben Abdelaziz Zouari (débiteur) gérant de l'agence Anis Voyage titulaire de la CIN n°01342542 y demeurant à l'Avenue Chaker Zanket Sidi Klifa Tayyeri maison n°3 el Ain Sfax.

2) Abdelaziz Ben Ali Zouari (caution solidaire et hypothécaire) titulaire de la CIN 01129434 y demeurant Avenue Chaker Zanket Sidi Klifa Tayyeri Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble Saisi et mis en vente : Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier Notaire Mimoun Moala sous le n°29994 le 21/1/2022 et inscrit au titre Foncier n°36405 Sfax le 27/01/2022 vol Sfax 2022/02 sous n°353 et inscrit aussi au titre Foncier n°36407 Sfax le 27/01/2022 vol Sfax 2022/2 sous n°354 sur la totalité de deux immeubles objet du titre foncier sise au rez-de-chaussée de l'immeuble Tabaroura sise aux deux angles Rues Habib Maazoun, Ali Bach Hamba et Dog Hammarskjld Sfax.

Le premier immeuble représenté par un magasin au rez-de-chaussée de l'immeuble Tabaroura ouvert en face Rue Habib Maazoun, Ali Bach Hamba et dog Hammarskjöld de superficie est de 13 m² qui sont parties indivises 13/7651 part objet de titre foncier n°36405 Sfax nommé "Tabaroura15" et ce magasin est exploité ayant comme local de coiffure pour hommes et maintenant exploité pour activité services informatiques et jeux de loisirs qui est en location par Bilel Kherkheni de loyer mensuel 700 dinars.

Le deuxième immeuble représenté par un magasin au rez-de-chaussée de l'immeuble Tabaroura ouvert en face Rue Habib Maazoun, Ali Bach Hamba et dog Hammarskjöld de superficie est de 17 m² qui sont parties indivises 17/7651 part objet de titre foncier n°36407 Sfax nommé *Tabaroura17* et ce magasin exploité comme local commercial pour vente des cadeaux qui est en location par Nabil Maaloul de loyer mensuel 320 dinars selon le locataire.

Les hypothèques gui grèvent l'immeuble objet de titre foncier n°36405 Sfax :

- Hypothèque d'un montant 180.000.000 D sur toute la propriété inscrit le 16/10/2006 Vol 06/21 sous n°338 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 30.000.000 D sur toute la propriété inscrit le 22/6/2009 Vol 09/19 sous N°317 au profit banque de l'habitat (BH Bank)

- Hypothèque d'un montant 30.000.000

- Hypothèque d'un montant 30.000.000 D sur toute la propriété inscrit le 22/6/2009 Vol 09/19 sous N°317 au profit banque de l'habitat (BH Bank)

- Hypothèque d'un montant 30.000.000 D sur toute la propriété inscrit le 22/6/2009 Vol 09/19 sous n°318 au profit banque de l'habitat (BH Bank).

- Hypothèque d'un montant 267.000.000 D sur toute la propriété inscrit le 5/8/2010 Vol 2010/2 sous N°2290 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 350.000.000 D sur toute la propriété inscrit le 9/8/2010 Vol 2010/02 sous N°2328 au profit ATB.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 27/01/2022 (vol Sfax 2022/02 N°353) au profit du saisissant.

- Bilel Ben Njeh Kherkheni locataire de l'immeuble saisi qui est exploité pour activité de services informatiques et jeux de loisirs de loyer mensuel 700 dinars par contrat de location rédigé le 12/11/2020 et légalisé le 13 et 17 novembre 2020.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble objet de titre foncier n°36407 Sfax :

- Hypothèque d'un montant 180.000.000 D sur toute la propriété inscrit le 16/10/2006 Vol 06/21 sous N°338 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 30.000.000 D sur toute la propriété inscrit le 22/6/2009 Vol 09/19 sous N°317 au profit banque de l'habitat (BH Bank).

- Hypothèque d'un montant 30.000.000 D sur toute la propriété inscrit le 22/6/2009 Vol 09/19 sous N°318 au profit au profit banque de l'habitat (BH Bank).

- Hypothèque d'un montant 267.000.000 D sur toute la propriété inscrit le 5/8/2010 Vol 2010/02 sous N°2291 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 350.000.000 D sur toute la propriété inscrit le 9/8/2010 Vol 2010/02 sous N°2329 au profit ATB.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 27/01/2022 (vol Sfax 2022/2 N°354) au profit du saisissant.

- Nabil Maaloul locataire de l'immeuble saisi qui est exploité comme local commercial pour vente des cadeaux : de loyer mensuel 320 dinars selon le locataire.

Mise à prix : est fixée pour le magasin objet de titre foncier n°36405 Sfax à cinquante deux Mille dinars (52.000.000D) et pour le magasin objet de titre foncier n°36407 Sfax à soixante huit Mille Dinars (68.000.000 D) et ajouté les intérêts et les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : Aura lieu le lundi 9 mai 2022 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax, sise à la Rue Abou El Kacem Echebbi.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout celui qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 17.333.333 Dinars pour le magasin objet de titre foncier n°36405 Sfax et le 1/3 du montant de la mise à prix est de 22.666.666 Dinars pour le magasin objet du titre foncier n°36407 Sfax par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

2022X00421VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après la réduction de la mise à prix initiale de 40%

Le créancier saisissant : Wajdi Ben Mohamed ben Mansour Mallouli, Gérant d'une société demeurant Avenue Bourguiba, rue Sidi Masmoudi, n°27, El Ain Sfax.

Son domicile élu, l'étude de son avocat, Maître Fakher Jardak, sis à 73 Avenue Hedi Chaker, Sfax.

Débiteurs saisis :

- Wassim Ben Mostafa Ben Mohamed Rekik, cordonnier, demeurant à Zanket El Kallal, n°38, Chihia Sfax, qui a contribué un gage de premier rang au profit du créancier saisissant sur l'objet de cette vente.

- Najiba Bent Mohamed Dhouib épouse Mostafa Rekik, demeurante à Zanket El Kallal n°38 Chihia Sfax, en tant que propriétaire de l'immeuble saisi.

Avocat poursuivant : Maître Fakher Jardak, avocat à la cour de cassation, dont l'étude sise au 73 Avenue Hédi Chaker, Sfax.

Désignation de l'immeuble saisi :

Un terrain d'une superficie de 864m² sur lequel est bâtie une villa sise à Chihia, route de Tanyour km6 Sfax, limités de la Qibla par Najiba Dhouib, de l'est le reste de la propriété suivi de Mohamed Kallel, à l'ouest par Monji Dhouib d'où son entrée est d'Al Jawf Fahmi Kallel.

Le terrain : son entrée est à l'ouest par une porte en fer, avec 3 clairières, 3 mètres de largeur, situé prés de son coin ouest, sa forme est presque carré, clôturé du côté Jouf et l'ouest avec des murs d'une hauteur de 2,2 m. ses mesures à partir du coin ouest en direction de l'est est de 28,80 m, puis la mesure va vers Al-Jawf 30m, puis vers l'ouest 28,80 m, jusqu'à ce qu'elle rencontre le, coin d'où on a pris les mesures 30 mètres,

La villa : sa superficie totale couverte est de 191 mètres carrés, elle comprend 2 vérandas, un séjour, un salon, 4 chambres, un couloir, une salle de bain avec WC et un lave--mains et une cabine de douche entièrement équipée "B+ZC+LM+BD", et une cuisine, équipée de plinthes et d'armoires murales avec une porte qui s'ouvre sur la véranda tribale ouest. Les murs du couloir, du WC, de la salle de bain et la cuisine sont revêtus par céramiques d'une hauteur de 2.3 m.

La villa est équipée d'électricité et de l'eau potable et dispose d'un majel pour récupérateur (l'eau de pluie, l'état du bâtiment est généralement bon.

(La mise à prix après avoir été abaissé par le tribunal de 40% : La mise à prix a été fixée à deux cent sept mille dinars (207.000d) en plus des frais de la procédure de saisi qui seront taxés par le tribunal avant l'audience de l'adjudication.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Date et lieu de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu à la chambre des Saisies Immobilières du Tribunal de Première Instance de Sfax, sis au Palais de la Justice, Rue Victor Hugo, Sfax, le lundi, seize mai deux mille vingt-deux (16/5/2022) à partir de neuf heures du matin.

Visite de l'immeuble : l'immeuble saisi peut être visité tous les jours pendant les heures de travail.

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges sans déplacement au greffe du tribunal ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Fakher Jardak en laquelle une copie restera déposée.

2022X00433VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Le créancier saisissant : Société EL MAZRAA en la personne de son représentant légal, SA, immatriculée au registre commercial auprès du tribunal de première instance de Grombalia n°B142211998, inscrite au Registre National des Entreprises, Identifiant Unique 0035723T, ayant son siège social au GP1 Km 12 Ezzahra, élisant domicile chez son avocate Maître Wissem Bouaben, dont l'étude est sise au n°10 Rue 8003 étage 3 Montplaisir Tunis 1073, M.F : 1118030/L.

La débitrice saisie : Sonia Bint Mongi Ezribi, Titulaire de la CIN n°05255000, Registre de Commerce inconnu, Métier inconnu, sis à la résidence les trois pyramides Aouina Tunis.

L'avocat poursuivant : Maître Wissem Rouaben Avocate à la cour d'appel, dont l'étude est sise au n°10 Rue 8003 étage 3 Montplaisir 1073 Tunis.

Désignation des Parts Indivises saisies : la totalité des parts indivises saisies fait l'objet de vente situées à la route principale Borj Touil Ariana, nommée "CHARGUI DE BIR SIDI TEJ JLOZB EL KADBAOU" du titre foncier 60609 Ariana composées de la parcelle n°626 et 627, dont la superficie totale de 9797 m². Les parts indivises revenant à la débitrice saisie représentent un lot de terrain composé de la parcelle n°626 où se trouve une porte en fer forger, composée de plusieurs lots bâtis : totalement et partiellement et d'autres qui ne sont pas bâtis représentants des terrains nus avec herbes parasites.

Les parts indivises revenant à la débitrice saisie représentant un terrain nu de 485 parts de la totalité des parts avec des herbes parasites délimité au nord par une rue de 20.20 m, Est par un lot de Rabiaa Warhani de longueur 24.84 m, ouest par

Naima et Sonia Ben Hamadi de longueur 26.60 m, sud par un terrain d'autrui de longueur 17.61 m.

Mise à prix des parts indivises : Elle est fixée à 155.200,000 Dt auxquels s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : la vente aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance d'Ariana sis à Rue d'André Anabar cité administrative, Ariana 2080, le lundi, neuf mai deux mille vingt deux (9/5/2022), à partir de 9 heures.

(Le cahier des charges est déposé le 16/3/2022).

Visite et constat des lieux : chaque jour et pour plus d'information consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Grombalia ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un cheque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2022400827VEPA1

Vente aux enchères

Maître Nizar Snoussi

Avocat auprès de la cour d'appel

7 Rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis

MF : N°1148045KAP000

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Nizar Snoussi, avocat dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis.

Partie saisie : Khalil Ben Mohamed Mongi Ben Khmaies Belouedhnine tunisien, gérant de société, titulaire de la CIN n°001017863, demeurant au 31 rue Cheikh Mohamed à la Soukra, au 01 rue Mohamed Loussaief à la Marsa et à la rue l'Imam Ibn Arafa à la Marsa - Tunis.

Descriptif de l'immeuble : l'immeuble objet du TF 100167 Tunis sis à rue Zine Ben Achour et rue Ibn Arafa à El Ahouech à la Marsa et consiste en un appartement au RDC de l'immeuble de 90 m² couvert exploité comme cabinet médical d'esthétique et composé d'une salle d'attente et hall et 2 grandes chambres communicantes avec une petite chambre, salle d'eau ainsi qu'une grande chambre pour le médecin.

Deux cent soixante-quatre mille deux cent quatre-vingt dix dinars 780 millimes (264297,780 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mardi 10/5/2022 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Tunis au Palais de la Justice Avenue Beb Bnet - Tunis.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises.

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Tunis.

2022400830VEPA1

Vente aux enchères

Maître Nizar Snoussi

Avocat auprès de la cour d'appel

7 Rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis

MF : N°1148045KAP000

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Nizar Snoussi, avocat dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis.

Partie saisie : Mohamed Ali Ben Ahmed Naffeti titulaire CIN n°00476135, Ahmed Mourad Ben Mohamed Ali Naffeti, titulaire de la CIN n°05462143 Houda Ben Mansour Riahi épouse Ahmed Mourad Naffeti, titulaire de la CIN n°05471701.

Mohamed Hichem Ben Mohamed Ali Naffeti, titulaire de la CIN n°05488257

Mohamed Aziz Ben Mohamed Ali Naffeti, titulaire de la CIN n°05429759.

Tous demeurant au 32 rue Habib Thameur, Khaireddine, la Goulette - Tunis.

Descriptif de l'Immeuble : les 343,874 parts Indivises de l'Immeuble objet du TF 136719 Tunis d'une superficie globale de, 1260 m² sis au 32 rue Habib Thameur à Khaireddine - la Goulette - Tunis.

Les susdites parts représentent 2 appartements limitrophes avec 2 entrées indépendantes et d'une superficie globale au sol 343,874 m².

Le 1er appartement : d'une superficie indivise de 114,625 m² composé d'une entrée indépendante avec jardin, cuisine, salon et salle à manger, chambre à usage de bureau, couloir, chambre à coucher avec SDB, chambre à coucher avec dressing et l'état est bien avec parterre de marbre et parquet les toits avec des faux plafonds, boiserie noble et fenêtres avec aluminium et michler, cuisine équipée et SDB haut standing.

Le 2ème appartement : son état est moyen, d'une superficie divise de 119 m², composé d'un salon, salle à manger, 2 SDB, cuisine équipée, 3 chambres à coucher, une chambre vide, petite piscine en arrière avec douche, sol avec carrelage normale boiserie normal des portes et des fenêtres.

Les 2 appartements sont équipés du gaz naturel, du chauffage central et de 4 climatiseurs chacun.

La mise à prix :

Un million soixante-quinze mille quatre cent six dinars 081 millimes (1075406, 780 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mardi 10/5/2022 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Tunis au Plais de la Justice Avenue Beb Bnet - Tunis.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises.

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilière ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Tunis.

2022400831VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude du maître Belhadj Monem

Avocat à la cour de cassation

MF : 0796423/R

02, rue Tatouane, avenue de la Liberté, 1002 Tunis

Tél : 98 511 594

Il sera procède à la vente de l'immeuble sous-indiqué à la dernière enchère à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis et ce le dix Mai deux milles vingt-deux (10/5/2022) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Mohamed Lotfi Al Zwari, profession employé à l'étranger, en qualité de créancier, qui a élu son domicile à l'étude de son avocat maître Belhadj sise au 02 rue Tatouane avenue de la Liberté 1002 Tunis.

Les débiteurs saisis : 1) Mariam Bent Mohamed Al Habib Al Soussi métier femme au foyer, en qualité de débitrice son siège au 07 rue Bachar Ibno Bourd, Al Menzah. Tunis en qualité de propriétaire de part indivise (453/1053) à l'immeuble objet des enchères publiques.

2) Baktha Bent Mohamed Al Habib Al Souissi profession femme au foyer, son siège élu au 02 rue d'Ariha cité al Romana Bardo Tunis en vertu d'un procès des désignations de domicile élu envoyé par huissier notaire Al Askri Layla sous le n°4093, en date de 25/4/2015, en qualité de propriétaire de part indivise (600/1053) à l'immeuble objet des enchères publiques.

L'avocat poursuivant : Maître Belhadj Monem avocat à la cour de cassation ayant son étude au 02 rue de Tatouane, avenue de la Liberté 1002 Tunis. MF : 0796423/R

L'immeuble à vendre : situé à N°2 Rue Ariha Ras Tabia Tunis; couvrant une superficie totale de 1053m², objet du titre foncier n°123795 Tunis (la part de Mariem 453/1053) part indivise en contre partie les parts indivises de Bakhta (600/1053), dans un quartier résidentiel équipé de toutes les commodités.

Objet : Le titre foncier n°123795 Tunis; couvrant une superficie totale de 1053 m², situé à n°2 Rue Ariha Ras Tabia Tunis; contenant une villa de deux étages, rez-de-chaussée et premier étage (style american)

A- Le rez-de-chaussée contient un séjour, sol en marbre carrelé de carreaux en céramique une chambre cuisine et une salle de bain et des escaliers menant à l'étage supérieur.

B- L'étage supérieur se compose d'un couloir quatre chambres et salle de bain

C- Piscine de superficie de 65 m² en état de négligence

D- Studio de superficie de 36 m² ouvrant sur l'extérieur

H- Bâtiments attenants au studio de superficie de 38m² (23m² + 9m² + 6m²)

E- Une clôture et un jardin

Et l'état des bâtiments est moyen.

Mise à prix : la mise à prix de l'immeuble des créanciers saisissants sus-indiqués a été fixée par l'expert Abdeljalil El Massoudi et Ahmed El Chabbi et Mohamed Khamira en vertu d'une ordonnance sur requête à sept cent soixante sept mille et sept cents vingt-cinq dinars (767.725,000d) en sus des frais de l'adjudication qui seront déterminés par le tribunal.

Visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble est possible durant les jours de la semaine au cours de l'horaire administratif.

Remarque : pour consulter les cahiers de charges contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis ou l'étude de l'avocat maître Monem Belhadj avocat à la cour de R/0796423 ayant étude au 02 Rue Tatouane avenue de la Liberté 1002 Tunis.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

Visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble est possible durant les jours de la semaine au cours de l'horaire administratif.

Remarque : pour consulter les cahiers de charges contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis ou l'étude de l'avocat maître Monem Belhadj avocat à la cour de R/0796423 ayant étude au 02 Rue Tatouane avenue de la Liberté 1002 Tunis.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2022400849VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Tarek Lahmaier

Avocat près la cour d'appel

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tél : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 1409999G/A/P

Poursuivant : Tunisian Saudi Bank "TSB" Ex. Stusid Bank Société Anonyme représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 32, rue Hédi Karray Tunis M.F 013026 E/P/M/000.

Partie saisie : La société ELECTRO STAR, société anonyme immatriculée au registre national des entreprises sous l'identifiant unique numéro 0026644V, dont le siège social est à Ben Arous, Bir El Kassaa, boulevard de l'environnement, route de Naassène.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien a vendre : Immeuble objet du T.F 129976 Tunis dénommé "Mohamed Sassi I" d'une superficie de 1009 m² sis entre l'Aouina et sidi Daoued, sur l'autoroute 09 reliant Tunis à la Marsa, consistant en une salle d'exposition répartie en un rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 665 m² composée d'un grand espace, de salles d'eau, 3 ascenseurs et des escaliers menant aux étages supérieures et un premier étage d'une superficie couverte de 665 m² agencé

d'espace ouvert, de salles d'eau, d'une archive et de 3 ascenseurs; et un dernier étage ayant la même superficie couverte et agencé à l'identique des étages sus-indiquées. Le tout alimenté en électricité, eau gaz et relié aux réseaux de l'ONAS ainsi qu'aux Réseaux des P.T.T conformément au plan d'aménagement de la zone.

Mise à prix : (10.564.400,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Mardi (10 Mai 2022) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Tunis à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plu amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'u avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2022400855VEPA1

Avis aux créanciers

Appel d'offre n° 03

Vente d'un immeuble appartenant

Au failli Abderrahmene Abdelkhalek

IU : 182706 N

N° d'affiliation à la CNSS : 105363-21

248, Route de Tunis Hammam Sousse

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Sousse 2 sous le n°26059 en date du 17/6/2015 portant faillite du nommé Abderrahmene Abdelkhalek gérant de l'établissement Abdelkhalek Abderrahmene et l'ordonnance rendue par Mr le juge de la faillite audit tribunal en date du 17/3/2022 après l'approbation du cahier des charges relatif à la vente d'un immeuble appartenant au failli sus-nommé, l'administrateur judiciaire Belgacem Ben Khaled nommé syndic de faillite dudit établissement Bureau n°2 à L'IMMEUBLE EL AHMADIA 04 Rue Georges Gorse La Corniche 4000 Sousse (98401023) lance un 2éme appel d'offres pour la vente dudit immeuble sis à la Rue Moez Ibn Badis Khezama Ouest Sousse d'une superficie de 439 m² et 510 m² couverts. La mise à prix est fixée à six cent cinquante mille cent dinars (650.100.000). Ceux désirant l'acquisition de l'Immeuble sus-indiqué peuvent s'adresser au syndic de faillite à son adresse sus-indiquée pour le retrait du cahier des charges contre le paiement de 300 dinars

Les visites ne sont possibles qu'après avoir pris un rendez vous avec le syndic de faillite sus-nommé.

Les offres doivent être adressées au syndic de faillite de l'établissement sus indiqué Belgacem Ben Khaled Bureau n°2 à L'IMMEUBLE EL AHMADIA 04 Rue Georges Gorse La Corniche 4000 Sousse (Tel et Fax : 73 217 330 et Portable 98 401 023) et ce par lettre recommandée avec accusé de réception dans une enveloppe sans aucune indication de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention suivante :

Ne pas ouvrir Appel d'offres relatif à l'achat d'un Immeuble à Khezama Ouest Sousse.

Le dernier délai de remise des offres est fixé pour le Vendredi 20 Mai 2022.

2022S00411VEPA2

Location d'un terrain agricole

Henchir Bey TF 170461/8429 - Kef

Situé à Mellala entre Oued Mliz et Jbel Errsas et route Touiref

Suivant décision n°83873 du tribunal de première instance du Kef du 15 Mai 2017 relative à l'affaire du mandataire de justice n°30 concernant le domaine agricole de HENCHIR EL BEY. Il a été décidé la nomination de Madame Amira JAMMELI en tant que juge commissaire et la nomination de Monsieur Naim KAABI en tant que Mandataire de justice en remplacement de Monsieur Mohamed Lotfi Mazni.

Etant donné que la période actuelle de location expire durant la saison 2021/2022

A cet effet, le Mandataire de justice informe le public qu'il met en location le dit terrain agricole par voie d'appel d'offres suivant décision du juge commissaire et ce pour les saisons agricoles 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025.

Toute personne intéressée par le présent appel d'offres peut présenter son offre au secrétariat de l'arrondissement de l'administration judiciaire au tribunal de première instance du Kef au plus tard le 4 mai 2022.

L'ouverture des plis aura lieu au bureau du juge commissaire.

Le prix minimum de location de l'hectare est fixé au prix de location de l'année dernière.

Le retrait du cahier des charges de fait au bureau de l'administrateur judiciaire à l'adresse suivante :

Appartement A 3-1 immeuble fill 2 résidence les Fatimides - Ain Zaghouan.

2022400837VEPA2

Ouverture de la procédure de règlement judiciaire

Société Cactus Prod

MF : 0827432Q

Dans le cadre du dossier de redressement n°943 relevant du 17 mars 2022 du tribunal de première instance de Tunis il a été décidé ce qui suit :

- Entamer la procédure de règlement judicaire de la société Cactus Prod et ouvrir une période de contrôle maximale de neuf mois.

- Désigner Madame Jihene Ayed en tant que juge commissaire et nommer Monsieur Naim Kaabi en tant qu'administrateur judiciaire pour étudier le programme de sauvetage proposé par la société l'ajuster et superviser les travaux de gestion et présenter un premier rapport dans un délai de deux mois présentant la situation financière, économique et sociale de la société et un rapport sur les biens de la société et en outre donner les résultats de ses travaux dans un délai maximal de quatre mois après la publication de la décision judiciaire.

- Suspension des procédures exécutoires à l'encontre de la société CACTUS PROD visant le recouvrement de créances antérieures à la période de contrôle ou de récupération de biens meubles ou immeubles ainsi que l'arrêté des décomptes, des amendes et des intérêt de retard ainsi que le délai de prescription des dettes.

Pour plus d'information contactez le 70726395.

2022400838VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement

SETCAR INTERNATIONAL TRADING

S.A au capital de 150.000 DT

Siège social : Route de Sousse Km 13 Ezzahra

Identifiant Unique RNE : 981506 E

Les actionnaires de la Société Setcar International Trading S.A sont informés qu'une Assemblée Générale Ordinaire se tiendra extraordinairement le 5 mai 2022, à 10h, au siège, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration,

- Renouvellement de mandats d'administrateurs,

- Nomination d'un commissaire aux comptes,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2022T00378SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LAFICO TUNISIE / SICAF NON RESIDENTE

SA au capital 50.000.000 US

Siège social : 83 Avenue Mohamed V - Tunis

I.U : 0024556M

Suite à la décision du Conseil d'Administration de la société en date du 15-16-17 Mars 2022, la société LAFICO TUNISIE convoque ses actionnaires pour assister à l'A.G.O de la société qui se réunira en date du 13-5-2022 à 10h au siège de la société LAFICO TUNISIE sis au 83 avenue Mohamed V - 1002 Tunis et ce, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2021 et les états financiers 2021.

2/ Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021.

3/ Approbation du rapport du conseil d'administration et les états financiers de l'exercice 2021.

4/ Quitus aux membres du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2021.

5/ Affectation du résultat de l'exercice 2021.

6/ Approbation de la décision de nomination des membres du conseil d"administration pour les années 2022/2023/2024.

7/ Approbation de la décision de nomination du commissaire aux comptes pour les années 2022/2023/2024.

8/ Fixation du montant des jetons de présence.

9/ Délégation de pouvoirs en vue des formalités légales.

2022T00380SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

De la Société de Promotion Touristique SFAX «SPT SFAX» - S.A

Capital social : 17.400.000 DT

IU : 1344173N

Siège social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Le Conseil d'Administration tenu le 21 Mars 2022 convoque les actionnaires de la société SPT SFAX à l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir le 9 mai 2022 à 11 heures au siège de la société sis au 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

2. Lecture des rapports général & spécial du commissaire aux comptes pour les comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

4. Approbation des conventions règlementées ;

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021 ;

6. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;

7. Distribution des jetons de présence ;

8. Pouvoirs.

2022T00381SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La Société "Lloyd Vie" SA

Au capital de 6.000.000 DT

Siège social : Avenue Tahar Haddad, Immeuble Lloyd Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1301574S

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société «LLOYD VIE» sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 27 avril 2022 à 10 H, au siège de la société TPR sis à la rue des usines Z.I Sidi Rézig 2033 Mégrine, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification des modalités et du délai de convocation de l'Assemblée,

2- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021,

3- Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021,

4- Lecture et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021,

5- Affectation de résultat,

6- Quitus aux Administrateurs,

7- Fixation des jetons de présence,

8- Renouvellement des mandats des Administrateurs,

9- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

10- Approbations des conventions règlementées au sens de l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales,

11- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

2022R00836SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire exercice 2021 du 6/5/2022

Amen Trésor SICA V

Société d'investissement à capital variable

Régie par le code des OPC Promulgué par la loi

N°2001-83 du 24/7/01

Agrément du CMF N°05-2005 du 16/02/2005

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Sicav Amen Trésor du 6 Mai 2022 à 10h au siège d'Amen Invest, Tour C Immeuble Amen Bank, Av Mohamed V, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021;

2/ Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021 ;

3/ Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;

4/ Approbation des conventions réglementées;

5/ Quitus aux Administrateurs;

6/ Affectation du résultat de l'exercice 2021;

7/ Nomination et renouvellement de mandats d'administrateurs ;

8/ Fixation des jetons de présence;

9/ Information des fonctions de Direction occupées dans d'autres sociétés par les Administrateurs et le Président Directeur Général;

10/ Pouvoirs en vue des formalités.

2022R00841SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

LA SOCIETE ENNAKL Automobiles SA

Capital social : 30 000 000 TND

Siège social : Zone Industrielle La Charguia II - Tunis

RNE : 0001949C

CNSS : 29840-61

Messieurs les Actionnaires de la société ENNAKL AUTOMOBILES S.A sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 9 mai 2022 à 9H au siège de la société sis à la Charguia II Zone industrielle - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes individuels, consolides et IFRS dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

3. Approbation des conventions règlementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des états financiers relatifs à l'exercice 2021

4. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2021

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021

6. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2022

7. Fixation de la rémunération du comité permanant d'audit pour l'exercice 2022

8. Nomination de nouveaux administrateurs.

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité.

2022R00852SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire (Exercice 2021)

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

Société anonyme

Au capital de 776.875.000 de dinars

Siège social : Rue Hédi Nouira - Tunis

Identifiant Unique : 0001237A

MF : 1237A/P/M/000

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 29 avril 2022 à 10 heures du matin, à l'Immeuble STB - Rue Hédi Karray- El Menzah- Cité des Sciences «Salle de Conférence» à distance et ce, vu des circonstances actuelles de l'épidémie du COVID-19 et par mesure préventive, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration de la banque et du groupe STB, relatif à l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de la banque et des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021.

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 43 et 62 de la loi n°2016 - 48 du 11 juillet 2016, et des états financiers individuels et consolidés de la banque de l'exercice 2021.

4- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

6- Fixation du montant des jetons de présence et de la rémunération des Présidents et des Membres des comités.

7- Désignation d'un administrateur indépendant.

Les actionnaires sont invités à privilégier leurs participations à distance, néanmoins tout actionnaire désirant assister physiquement à l'Immeuble STB - Rue Hédi Karray - El Menzah Cité des Sciences «Salle de Conférence», doit se conformer aux dispositions de sécurité sanitaires, les structures de la Banque mettront, dans le cadre de l'organisation de l'assemblée, les moyens nécessaires pour veiller au respect de ces procédures.

A cet effet, les actionnaires sont invités à exprimer leur vote par correspondance ou donner pouvoir de préférence à la Présidente de l'Assemblée. Ce vote émis par correspondance n'est valable que si la

signature apposée au formulaire est légalisée. Les actionnaires sont invités à consulter le site web de la banque à l'adresse suivante : www.stb.com.tn pour s'enregistrer, et accéder ainsi à la plateforme dédiée, et ce pour consulter les documents de l'Assemblée mis à leur disposition notamment le formulaire spécial de vote.

Les actionnaires sont invités à envoyer le bulletin de vote soit par courrier officiel soit à partir de leur adresse e-mail personnelle qu'ils ont indiquée dans le formulaire d'enregistrement et à l'adresse qui leur est indiquée dans la plateforme. Il n'est tenu compte que des votes reçus avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'Assemblée Générale.

Les actionnaires peuvent suivre en direct le déroulement de l'Assemblée, via le lien d'accès qui leur est indiqué dans la plateforme, interagir et poser des questions concernant les documents et les informations mis à leur disposition ou en lien avec l'Assemblée et ce au plus tard le 16 avril 2022. Les questions ayant une incidence sur la décision de vote donneront lieu à une réponse de la part de la banque au plus tard le 20 avril 2022.

Les réponses aux questions et remarques transmises à la banque avant la tenue de l'Assemblée, autres que celles ayant une incidence sur le vote, ou posées séance tenante parviendront en temps réel aux actionnaires au cours de l'assemblée. Tout actionnaire qui veut donner mandat à la Présidente pour se faire représenter doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 26 avril 2022, son pouvoir au siège social de l'intermédiaire en bourse du groupe la STB FINANCE.

Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts, seuls les titulaires de 10 actions au moins libérées des versements exigibles, peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir (dont l'imprimé est disponible auprès de la filiale d'intermédiation "STB-Finances") qu'ils auront l'obligeance de remettre à leur mandataire ou le retourner dûment signé, trois jours au moins avant la réunion, au siège de l'Intermédiaire en Bourse STB Finance, sise à l'Immeuble STB- 24, Rue Hédi Karray - El Menzah V - Cité des Sciences - Tunis.

Les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un autre actionnaire.

Les actionnaires seront admis à cette assemblée sur présentation d'une carte nominative établie et délivrée à l'entrée de la salle de réunion.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires sur la plateforme dédiée ou au siège de l'intermédiaire en bourse du groupe la STB FINANCE.

Cet avis vaut invitation personnelle pour tout actionnaire.

2022R00853SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2022

Société Tunisienne de Conditionnement

N° CNSS : 00316529/18

Identifiant Unique Registre National des Entreprises : 0926249W

Code fiscal : 926249/W/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société tunisienne de conditionnement sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 6 mai 2022 à 10 H au bureau de la société à Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour la gestion 2021.

- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

- Approbation des opérations et conventions entrant dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

- Affectation des résultats.

- Quitus aux Administrateurs.

- Pouvoirs à donner.

- Questions diverses.

2022X00409SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 6 mai 2022

Société Tunisienne de Conditionnement

N° CNSS : 00316529/18

Identifiant unique registre national des entreprises : 0926249W

Code fiscal : 926249/W/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société tunisienne de conditionnement sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 6 mai 2022 à 11H au bureau de la société à Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre, du jour suivant :

- Augmentation du capital.

- Modification de l'article six du statut.

- Questions diverses.

2022X00410SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2022

Société des Boissons de Tunisie

N° CNSS : 60808/86

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0003522L

Code Fiscal : 003522/L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société des boissons de Tunisie sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 6 mai 2022 à 8 H au bureau de la société à Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour la gestion 2021.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

- Approbation des opérations et conventions entrant dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés de 2021.

- Approbation des états financiers consolidés de 2021.

- Affectation des résultats.

- Quitus aux Administrateurs.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Pouvoirs à donner.

- Questions diverses.

2022X00411SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 6 mai 2022

Société des Boissons de Tunisie

N° CNSS : 60808/86

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0003522L

Code Fiscal : 003522/L/A/M/000

Les actionnaires de la société de boissons de Tunisie sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 6 mai 2022 à 9H au bureau de la société à Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital

- Modification de l'article six du statut

- Questions diverses.

2022X00412SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2022

Société Tout Transport

N° CNSS : 121256/06

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0042153Y

Code fiscal : 042153/Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Tout Transport sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 6 Mai 2022 à 12 H à Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour la gestion 2021.

- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

- Approbation des opérations et conventions entrant dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

- Affectation des résultats.

- Quitus aux Administrateurs.

- Pouvoirs à donner.

- Questions diverses.

2022X00413SANB3

Convocation aux Actionnaires

Arab Banking Corporation - Tunis ci-après (Bank ABC - Tunisie)

Société anonyme

Au capital de 68.000.000 DT

Siège social : ABC Building, rue du Lac d'Annecy - 1053 les Berges du Lac - Tunis

Tél : 71 861 861

Fax : 71 860 921

email : abc.tunis@bank-abc.com

Identifiant Unique : 0577975B

Arab Banking Corporation Tunisie ci-après (Bank ABC - Tunisie) porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le 26 Avril 2022 à 14h à l'Hôtel Four Seasons, Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des délais et des modalités de convocation de l'assemblée générale ordinaire,

2. Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire,

3. Lecture et approbation du rapport annuel de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31/12/2021,

4. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2021,

5. Lecture des rapports des Co-Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31/12/2021,

6. Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice clos le 31/12/2021,

7. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2021,

8. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2021,

9. Nomination d'administrateurs au sein du Conseil d'Administration,

10. Nomination d'un administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration,

11. Allocation des jetons de présence aux administrateurs pour l'année 2022,

12. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes (cabinet «CMG»),

13. Questions diverses,

14. Pouvoirs en vue des formalités.

2022400828SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire du 5/5/2022

CHOCONORD SA

Société anonyme

Au capital de 980 000 dinars

Divisé en 98 000 actions de 10 dinars

Siège social : RN N°5, Route du Kef, Testour, Béja 9060

IU : 1273501P

Le président du conseil d'administration de la société CHOCONORD SA, société anonyme au capital de 980 000 dinars dont le siège social est sis à RN n°5 Route du Kef, Testour Béja, convoque à l'assemblée générale ordinaire du 5/5/2022 à 10h au siège de la société BH EQUITY 67 rue Alain Savary 1002 Tunis. Afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des rapports de gestion relatifs aux exercices 2019-2020-2021;

- Lecture des rapports généraux du commissaire aux comptes afférents aux exercices 2019-2020-2021;

- Approbation des états financiers des exercices clos le 31 décembre 2019, le 31 décembre 2020, le 31 décembre 2021 ;

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux exercices 2019-2020-2021 et approbation des conventions règlementées mentionnées;

- Affectation du résultat;

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion afférente aux exercices 2019-2020-2021 ;

- Nomination des administrateurs;

- Nomination du commissaire aux comptes;

- Pouvoir pour accomplissement des formalités de publicité légale.

2022400833SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE PROMOTION DES POLES IMMOBILIERS & INDUSTRIELS - "S.T.P.I"

Société anonyme

Au capital de 4.000.000 dinars

M.F : 977517D

R.C : B0354572007

Les actionnaires de la Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels «STPI» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le jeudi 28 avril 2022 à 10 heures, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des modalités de convocation de l'assemblée générale extraordinaire.

2. Décision de statuer sur la liquidation de la société conformément à l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

3. Pouvoirs pour formalités.

2022400834SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE JERBA DE PROMOTION TOURISTIQUE

S.A au capital 2 534.100

Siège social au 13 rue Othman Ibn Affan Tunis

Identifiant Unique : 0312345 H/A/M/000

CNSS : N°205916-82

Messieurs les actionnaires de la société Jerba de promotion touristique sont convoqués pour la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 28 avril 2022 à 15h au siège de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital par conversion de créance en comptes courants.

2- Mise à jour des statuts.

3- L'état général de la société et le secteur Touristique.

2022400835SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DISCOVERY INFORMATIQUE

S.A au capital de 931 400 Dinars

Siège social : Angle Rue du Métal Rue des Entrepreneurs Z.I.

Charguia II, 2035 - Tunis Carthage

Identifiant Unique au R.N.E : 447258 E

M.F. : 447258 E/A/M/000

Affiliation CNSS : 181016-14

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 10 mai 2022 à 10 heures, au siège sis à la Zone Industrielle Charguia II à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2021,

- Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2021,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2021,

- Approbation des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Fixation des jetons de présence,

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

- Pouvoirs pour formalités.

2022400839SANB3

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET D'AFFAIRES «SOPRIA»

Société anonyme

Au capital de 1.500.000 dinars

Siège social : 11 rue Hammadi Jaziri (Lafayette) Tunis

Identifiant Unique : 0042872Z

Les actionnaires de la Société de Promotion Immobilière et d'affaires «SOPRIA» sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le vendredi 6 mai 2022 à 9 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transformation de la forme de la société en société à responsabilité limitée;

- Approbation des nouveaux statuts.

2022400840SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

BEST INVEST

Intermédiaire en Bourse

Agrément n°42/96 du 19/7/1996

S.A au capital social 1 400 000 DT

Identifiant Unique : 539087/N/A/M

CNSS : 210547-57

Messieurs les actionnaires de la société «BEST INVEST» sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 12 mai 2022 à 16h, au siège social à Montplaisir 45 avenue du Japon. Et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture de rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'année 2021.

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'année 2021.

3. Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2021.

4. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2021.

5. Affectation du résultat de l'année 2021.

2022400842SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

BEST INVEST

Intermédiaire en Bource

Agrément n°42/96 du 19/7/1996

S.A au capital social 1400 000 DT

Identifiant Unique : 539087/N/A/M

CNSS : 210547-57

Messieurs les actionnaires de la société «BEST INVEST» sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 12 mai 2022 à 17h, au siège social à Montplaisir 45 avenue du Japon. Et ce, à l'effet dei délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture de rapport du conseil d'administration portant modification du capital social.

2. Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'opération d'incorporation du compte courant associé et la conversion du compte créditeur divers.

3. Vote des résolutions relatives à la modification du capital social.

4. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2022400843SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du mardi 26 avril 2022

TUNISIE LEASING ET FACTORING

Société anonyme

Au capital de 54.000.000 DT

Siège social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène

Identifiant Unique : 0031440 S

Messieurs les actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING sont informés que la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le mardi 26 avril 2022 à 11h au siège de la société sis au Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour des statuts.

2022400846SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire pour l'exercice 2018

Société Tunisienne du Sucre

S.A au capital de 3.400.000 Dinars

Avenue Tahar Haddad

Route de Tabarka - Béja

Messieurs Les Actionnaires de la Société Tunisienne du Sucre sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 10 mai 2022 à 11 H au siège social, Avenue Tahar Haddad, Béja, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Examen de l'application de l'article 50 du statut de la société Tunisienne du Sucre et de l'article 388 du code des sociétés commerciales concernant la continuité de l'activité de l'entreprise.

2022400856SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2018

Société Tunisienne du Sucre

S.A au capital de 3.400.000 Dinars

Avenue Tahar Haddad

Route de Tabarka - Béja

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne du Sucre sont Convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 10 mai 2022 à 10h au siège social, Avenue Tahar Haddad Béja 9000, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018

2- Lecture des Rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

3- Approbation des conventions prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

4- Approbation des rapports d'activité du Conseil d'Administration et des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2018

5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration

6- Affectation des Résultats de l'exercice 2018.

7- Renouvellement de mandat d'un Administrateur,

8- Nomination de deux Administrateurs,

9- Fixation des jetons de présence à allouer aux Membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2018,

10- Fixation des jetons aux membres du comité permanent d'audit.

2022400857SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du mardi 26 avril 2022

TUNISIE LEASING ET FACTORING

Société anonyme

Au capital de 54.000.000 DT

Siège social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène

Identifiant Unique : 0031440 S

Messieurs les actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING sont informés que la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mardi 26 avril 2022 à 11:30 h au siège de la société sis au Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2021.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice 2021.

3. Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2021.

4. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2021.

5. Affectation des résultats.

6. Ratification de la cooptation d'un Administrateur

7. Fixation des jetons de présence.

8. Fixation de la rémunération des membres du Comité d'Audit.

9. Fixation de la rémunération des membres du Comité des Risques.

10. Emission d'emprunts obligataires.

11. Emission d'emprunts subordonnés.

2022400859SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ARAB INVESTMENT CONSORTIUM

S.A au capital de 240 000 D

Siège social : 11, Av. Habib Bourguiba Ain Zaghouan 2046 Tunis

MF : 0509069V

Messieurs les actionnaires sont invités pour assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 25/4/2022 au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des rapports du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31/12/2021

- Approbation des états financiers arrêtés le 31/12/2021

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2021

- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2021

- Questions diverses.

2022400861SANB3

Convocation des actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire

NETSLE TUNISIE DISTRIBUTION

Société anonyme

Capital social : 100 000 Dinars

Siège social : Km 11- Route de la Marsa Ain Zaghouan 1053 - La Marsa - Tunisie

Identifiant unique : 323601P/D/M/000

Messieurs les actionnaires de la société NETSLE TUNISIE DISTRIBUTION sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le lundi neuf Mai deux Mille vingt-deux (9/5/2022) à 12 h au siège social de la société sis au Km 11 - Route de la Marsa Ain Zaghouan 1053 - La Marsa Tunisie afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la mise à jour des statuts de la société,

2. Questions diverses

3. Pouvoirs pour formalités.

2022400864SANB3

Convocation des actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire

IKEL

Société anonyme

Capital social : 8.438.280 Dinars

Siège social : Km 11- Route de la Marsa Ain Zaghouan 1053 - La Marsa - Tunisie

Identifiant unique : 0001336C

Messieurs les actionnaires de la société IKEL sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le lundi neuf Mai deux Mille vingt-deux (9/5/2022) à 11 h au siège social de la société sis au Km 11 - Route de la Marsa Ain Zaghouan 1053 - La Marsa - Tunisie afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la mise à jour des statuts de la société,

2. Questions diverses

3. Pouvoirs pour formalités.

2022400865SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société «VERRERIE DE CARTHAGE SA»

Société anonyme

Au capital de 1 100.000 Dinars

Siège social : Route de Tunis - Km 2 - 8020 - Soliman - Tunisie

BP N° 275 - 8020 - Soliman - Tunisie

Identifiant unique : 1276215/Z

Les actionnaires de la société V. D .C sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 29 Avril 2022 à 11h du matin, au siège de la société sis à route de Tunis km 2, C.P. 8020 Soliman Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- La lecture du procès-verbal du conseil d'administration du 22 Février 022 et essentiellement la décision du rejet des états financiers de l'exercice de l'année 2020.

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020.

3- Discussion de poursuite de l'activité de la société.

4- Pouvoirs à donner.

Cette annonce vaut une convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2022400868SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Exercice 2021

STB SECURITE & GARDIENNAGE

(Filiale du Groupe STB)

Société anonyme

Au capital de 200.000 Dinars

Siège : 01, rue des Entrepreneurs - 1001 - Tunis

Registre de commerce : N°B01172016

Affiliation à la CNSS n° : 552450-35

Matricule fiscal : 1431393M/A/M/000

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 1431393M

Messieurs les actionnaires de la société STB SECURITE & GARDIENNAGE sont convoqués pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 28 avril 2022 à 11 heures, au siège social de la STB SECURITE & GARDIENNAGE, sis au 01 rue des Entrepreneurs - 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021 ;

2) Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2021 et approbation des conventions visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales;

3) Approbation des Etats Financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

4) Quitus aux Administrateurs pour leur gestion ou titre de l'exercice 2021 ;

5) Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs ;

6) Ratification de la cooptation d'un Administrateur ;

7) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales de dépôts, de publications et autres de droit.

2022400870SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale Extraordinaire

SOCIETE DE MISE EN VALEUR ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ECHWIGI

R.C : 111291998 Tribunal de Première Instance de Tunis

M.F : 0146785T

Siège social : ECHWIGI TEBOURBA 1130

Les Actionnaires de la société «Société de mise en valeur et de développement agricole echwigi» sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 29/4/2022 à 10H au bureau d'administrations judicaire de la société située au 19 rue de Libya Lafayette 4ème étage Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mettre à jour le statut de la société

- Nomination des membres du conseil.

- Approbation de la rémunération du président du conseil d'administration.

- Statuer sur la situation économique et financière de la société

- Approbation du projet de plan de sauvetage proposé par l'administration judicaire chargée de la société.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Divers.

2022400854SODB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte du titre de propriété

Mr Noureddine Ben El Arbi Labbouz CIN n°00469875, a perdu son titre de propriété n°09/2188, pour le titre foncier n°29093 Ariana sis à cité Ettadhamen Ariana.

Suivant déclaration de perte de la garde nationale le 5/4/2022.

Cette annonce a été parue aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 6/4/2022.

2022T00376DIVD2

Perte d'un Titre

Selon la déclaration de perte dont la signature légalisée, je soussigné, Abdelhamid Ben Ayed JENZERI, titulaire de la carte d'identité nationale n°04153761 délivrée à Tunis le 22/5/2013, atteste avoir perdu le titre de propriété concernant le titre foncier n°49615 Monastir.

2022S00412DIVD2

Perte d'un Titre

Selon la déclaration de perte dont la signature légalisée, je soussigné, Abdelhamid Ben Ayed JENZERI, titulaire de la carte d'identité nationale n°04153761 délivrée à Tunis le 22/5/2013, atteste avoir perdu le titre de propriété concernant le titre foncier n°65052 Monastir.

2022S00413DIVD2

Avis

Radouane Lazhar Cheikhrouhou annonce qu'il possède un lot de terrain d'une superficie de 1538 m² situé à Sfax route Tunis Km 11 provenant par l'acte notarié à l'attestation des deux notaires Hichem Fourati et Ibrahim Dhouib le 16/8/2010.

Et il déclare qu'il a perdu l'acte notarié et il désire se faire délivrer une autre copie originale tous contestataires devra s'adresser au bureau du notaire Hichem Fourati situé à l'avenue Hédi Chaker Sakiet Ezzit Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la date de la parution de cet avis.

2022X00415DIVD2

Avis

Saida Dhouib annonce qu'elle possède un lot de terrain situé à Sfax route Sibii Km 12 provenant par l'acte notarié à l'attestation des deux notaires Ahmed Jbir et Mohamed Chaabouni le 5/02/1992.

Et elle déclare qu'elle a perdu l'acte notarié et elle désire se faire délivrer une autre copie originale tous contestataires devra s'adresser au bureau du notaire Hichem Fourati situé à l'avenue Hédi Chaker Sakiet Ezzit Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la date de la parution de cet avis.

2022X00416DIVD2

Avis

Hbib Walha annonce qu'il possède un lot de terrain situé à Sfax route el Ain Km 6 provenant par l'acte notarié à l'attestation des deux notaires Hamouda Khbou et Mohamed Koubaa le 5/12/1971.

Et il déclare qu'il a perdu l'acte notarié et il désire se faire délivrer une autre copie originale tous contestataires devra s'adresser au bureau de notaire Hichem Fourati situé avenue Hédi Chaker Sakiet Ezzit Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la date de la parution de cet avis.

2022X00417DIVD2

Avis

Monsieur Samir Mezghani déclare par la présente qu'il a perdu l'origine de propriété d'un terrain de 942 m² sise à Route Tunis km 2 Sfax objet d'achat du 12/6/1984 acte notarié de Mohamed Anouar Sallemi et Ahmed Khlif d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cet avis.

2022X00419DIVD2

Avis

Madame Dhioub Nabila annonce que le titre de sa propriété concernant un terrain d'une superficie 1200 mètres carrés environ situé à route Saltania km 11 Sfax qui était fait le 29 août 2014 enregistré le 3 décembre 2014 n°M059213 à l'attestation des deux notaires Baklouti Mohamed Ahmed et Feki Abdelmajid. Elle a perdu l'acte de vente et elle désire se faire délivrer une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant maître Baklouti Mohamed Ahmed notaire à Sfax à son bureau situé à 67, rue Sidi Belhsan ancienne Médina Sfax au cours de 30 jours de cette publication. Toute opposition n'est pas valable après ce délai.

2022X00422DIVD2

Avis

Monsieur Bougacha Moez annonce que le titre de sa propriété concernant un terrain d'une superficie 463.282 mètres carrés situé à route Tenyour Mil 5 Sfax qui était fait le 10 décembre 2006 enregistré le 27 décembre 2006 n°M074681 à l'attestation des deux notaires Melek Medhioub et Moncef Ktata il a perdu l'acte de donation et il désire se faire délivrer une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant maître Baklouti Mohamed Ahmed notaire à Sfax à son bureau situé à 67, rue Sidi Belhsan ancienne Médina Sfax au cours de 30 jours de cette publication. Toute opposition n'est pas valable après ce délai.

2022X00423DIVD2

Avis

Monsieur Elech Makram annonce que le titre de sa propriété concernant un terrain d'une superficie 1210 mètres carrés situé à route Sidi Mansour mil 12 Sfax qui était fait le 01 septembre 2014 enregistré le 19 septembre 2014 n°M049422 à l'attestation des deux notaires Baklouti Mohamed Ahmed et Ben Hadj Hamida Jamila il a perdu l'acte de vente et il désire se faire délivrer une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant maître Baklouti Mohamed Ahmed notaire à Sfax à son bureau situé à 67, rue Sidi Belhsan ancienne Médina Sfax au cours de 30 jours de cette publication. Toute opposition n'est pas valable après ce délai.

2022X00424DIVD2

Avis

Je suis Mr Taher Ben Mohammed Ben Ali Bouaaza mon adresse rue Hasan Hosni Abdelwaheb Gammart Tunis titulaire de cin n°00004930;

J'annonce la perte de mon titre de propriété n°20381 qui fait l'objet du titre foncier n°188639 Tunis cette annonce a été publiée au journal la Presse le 01/4/2022.

2022400863DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2022400751SANB3 paru au JORT n°39 du 1 avril 2022 pages 795-796

Lire :

Prorogation de la durée de la société au 31 décembre 2120.

Au lieu de :

Prorogation de la durée de la société au 31 décembre 2021.

Et le reste sans changement.